

IMMOBILIER En 2013, le volume des transactions a baissé de plus de 15 % dans les Alpes-Maritimes

Une année noire pour la pierre

Fabien Binacchi

Le marché de l'immobilier est en berne. En 2013, le nombre d'affaires conclues, en baisse, aura même contrarié les finances départementales. « Les droits de mutations [les "frais de notaires" reversés à la collectivité] sont passés de 320 millions d'euros en 2012 à 270 millions l'an passé », alertait lundi le président du conseil général Eric Ciotti (*lire encadré*). « Le nombre de transactions a en effet baissé de 15 %, note Jean-Charles March, le président de la chambre des Notaires des Alpes-Maritimes. Puis les prix ont baissé de 1 à 3 %, selon les secteurs géographiques, induisant eux-mêmes une baisse des droits de mutations. »

« Encore trop cher »

Une relative diminution du coût de la pierre qui n'a pas suffi à multiplier les ventes. « Le marché reste trop haut.

Les vendeurs n'ont toujours pas décidé de revoir vraiment leur prix, et du coup, les acquéreurs attendent. C'est surtout le cas à Nice, Cagnes-sur-Mer ou Saint-Laurent du Var par exemple. Cannes est concernée dans une moindre mesure », pointe aussi le spécialiste. Résultat, les seules ventes qui se sont réalisées dans l'année se sont concentrées sur les petites unités. « Les studios et les grands deux-pièces concernaient la majorité des transactions, relève de son côté Frédéric Pelou, le président départemental de la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM). Les dossiers des 3, 4 ou 5 pièces sont eux toujours en suspens. » Et selon les professionnels, les perspectives ne sont guère plus réjouissantes. « On s'attend à la même tendance, d'autant plus qu'avec le projet de loi Duflot [sur le logement locatif] et la fiscalité notamment, les signes ne sont pas bons », avance le responsable de la FNAIM. ■



Les prix ont baissé de 1 à 3 %. Pas assez, selon la chambre des notaires.

50 millions de moins pour le conseil général

Avec la baisse des droits de mutation, c'est 50 millions d'euros de moins dans les caisses de la collectivité. « C'est compliqué, car ils représentent 26 % des recettes de fonctionnement, selon la directrice générale adjointe des services du conseil général Marie-Claude Santini. Les investissements ont dû ralentir. » Le projet de loi de finances 2014 donne le droit aux départements d'augmenter leur taux dans les « frais de notaire ». Sur la Côte, rien n'est encore décidé.

CULTURE

Des expos à la pelle pour 2014

Le calendrier culturel est particulièrement chargé. A Nice, pas moins de sept grandes expositions sont déjà programmées au cours des six premiers mois de l'année (nice.fr, rubrique « Culture »). Dès le 25 janvier, 16 artistes présenteront leurs œuvres au Mamac pour mettre à l'honneur le dernier legs du Danois Henrik Berggreen. Côté photo, c'est le travail de Jean-Paul Goude qui s'affichera dès le 15 février sur les murs du Théâtre de la photographie et de l'image. Ce pape du cliché publicitaire a capturé les plus grandes stars (Grace Jones, Laetitia Casta, Va-

en passant par le musée national Fernand Léger, à Biot, et celui de la céramique à Vallauris, ils seront tous concernés (www.fondation-maeght.com). Du côté de Cannes, l'expo consacrée à Georges Braque se poursuit jusqu'au 27 avril à la Malmaison et l'île Sainte-Marguerite accueillera durant tout l'été la 2^e Rencontre internationale de « land art ». ■ **F. B.**



Grace Jones, par Jean-Paul Goude.

La fondation Maeght souffle 50 bougies à Saint-Paul de Vence.

nessa Paradis, etc.). 2014 signera aussi le cinquantenaire de la Fondation Maeght, le célèbre musée de Saint-Paul de Vence. Pour l'événement, 10 expositions, dont 7 hors les murs, seront organisées, tout au long de l'année. Du musée Picasso à Antibes au musée national Marc Chagall de Nice,

INFOS-SERVICES

PROJECTION Une soirée spéciale Jerry Lewis sur le grand écran

Au théâtre de La Licorne (25 avenue Francis Tonner à Cannes la Bocca), soirée spéciale jeudi en l'honneur du réalisateur et acteur américain Jerry Lewis. Deux films seront à l'écran, *Docteur Jerry et mister Love* et *La valse des pantins*. Dès 18h30. Pris des billets : de 5 à 10 €. Renseignements au 04 97 06 45 15.

Le cinéma itinérant fait une halte à Levens, ce mercredi

Le « cinéma itinérant » du conseil général des Alpes-Maritimes déroule sa toile dans la salle du foyer rural de Levens, ce mercredi à 18 h. Sur l'écran, *The Hobbit - La désolation de Smaug*. Prix des billets : de 3 à 5 €.

CONFÉRENCE La cybercriminalité passée au crible sur la Croisette

Jeudi, l'Association des conférences d'enseignement supérieur proposera une nouvelle rencontre sur le thème de « la cybercriminalité, maîtriser ou périr ». L'expert judiciaire et maître de conférence à l'université libre de

Bruxelles, Luc Golvers, mènera les débats à l'hôtel Eden (situé 133 rue d'Antibes) à partir de 18 h. Entrée : 15 € pour les non-adhérents ou 10 €, sou réserve d'une adhésion (20 €) qui permet ce tarif toute l'année. Plus d'infos sur www.acesc.fr.

MUSIQUE Une soirée électro pour faire monter le Volume

« The break student #1 » ! C'est le nom de la soirée organisée dans la salle de concert du Volume (6 rue Defly à Nice), ce jeudi soir à partir de 20 h. Dj Kayna Kaynasty et Dj C vont se succéder aux platines, enchaînant les morceaux électro minimal et électro jump. Prix d'entrée : 3 € Renseignements au 04 93 26 75 20.

20 Minutes Nice - Cannes Rédaction (agence ANP)

4, rue Sainte-Réparate - 06300 Nice
agencenicepresse@gmail.com
Contacts commerciaux
Laurence Paronneau
01 71 39 10 10 / 06 79 30 24 30
laurence.paronneau@regicom.fr
Chantal Martin : 06 72 86 85 34
chantal.martin@regicom.fr